

Fiche projet - Gestion des ordures ménagères

Informations générales

Date de début : janvier 2016

Date de fin : --

Localité : Parakou

Zones d'intervention : [Afrique de l'Ouest](#)

Pays d'intervention : [Bénin](#)

Budget : Plus de 50.000€

Financeurs régionaux : --

Financeurs nationaux : --

Autres financeurs : --

Secteurs d'intervention : [Déchets](#)

Objectifs de Développement Durable



Porteur du projet

Ville d'Orléans

Type de structure : ÉTAT ET COLLECTIVITÉS,
Collectivité territoriale

Pays d'intervention : [Allemagne](#), [Bénin](#), [Chine](#),
[Espagne](#), [États-Unis](#), [France](#), [Italie](#), [Japon](#), [Norvège](#),
[Pologne](#), [Roumanie](#), [Royaume-Uni](#)

Secteurs d'intervention : [Biodiversité](#), [Déchets](#),
[Eau - Assainissement](#), [Éducation à la citoyenneté mondiale](#), [Mobilité - Volontariat](#)

Adresse : Hôtel de Ville - Place de l'Etape, 45000
Orléans

Représentant : Mme Audrey Roux

Gestion des ordures ménagères par le traitement et la valorisation des déchets ménagers, la réduction et le recyclage des sachets plastiques à Parakou

Publics concernés

15 micro-entreprises de pré-collecte et 3 entreprises de collecte

Partenaires locaux

Mairie de Parakou, Mairie d'Orléans, Acteurs de la gestion des déchets de Parakou

Objectifs du projet

Améliorer la gestion des ordures ménagères à Parakou

Activités

1/ Construire 4 points de regroupement des ordures ménagères aménagés et équipés de bac à ordures (financés par l'A.I.M.F). 2/ Equiper les structures de ramassage d'ordures ménagères en matériel de pré-collecte. 3/ Actualiser le plan de gestion des déchets datant de 2008. 4/ Promouvoir les bonnes pratiques des ménages incluant le tri à la source par des actions de sensibilisation. 5/ Renforcer le suivi des entreprises de collecte des déchets par la mise en place de formations. 6/ Mettre en place une unité de recyclage de sachets plastiques en pavés autobloquants à plus grande échelle en fonction des résultats de l'expérimentation faite dans la convention de coopération décentralisée 2013-2015.

Résultats

La gestion des ordures ménagères par le traitement et la valorisation des déchets ménagers : - La Mairie de Parakou organise une réunion avec les acteurs de la pré-collecte et de la collecte de sélection des sites. - Un comité de suivi des travaux est mis en place par le Maire de Parakou. - Les domaines sont identifiés pour accueillir les points de regroupement et la décharge finale, ces domaines identifiés sont sécurisés. - Les dossier d'appel d'offre sont rédigés par la direction des services techniques de la Mairie de Parakou. - La sélection des entreprises est faite conformément aux procédures en vigueur pour les marchés publics. - Les études d'impact environnemental sont faites pour les points de regroupement. - Les plans d'aménagement des décharges sont disponibles. - Le comité de suivi suit rigoureusement la réalisation des travaux et le paiement des entreprises. - Tous les aménagements sont faits. - Les modes de gestion sont bien définis. - Les ouvrages sont réceptionnés au terme de la première année du projet. - Une étude est faite pour déterminer la capacité optimale des tricycles pour la pré-collecte. - La commune prend un arrêté pour rendre obligatoire l'abonnement à la pré-collecte. - Le coût réel de la collecte est évalué. - L'accès au crédit est ouvert aux structures de pré-collecte. Les points de regroupement sont progressivement mis en exploitation. - Le technicien communal a une vision claire du fonctionnement de chaque filière (pré-collecte, collecte, transport, traitement, valorisation...) - Le technicien communal sait évaluer la qualité du travail des acteurs de chaque filière. La réduction et le recyclage des sachets plastiques : - Sensibiliser la population à la réduction de l'utilisation des sachets plastiques. - Maîtriser la gestion du projet. - Transformer 80 tonnes de sachets plastiques en 2 ans. - Produire 1 735 m² de pavés en 2 ans. Employer 8 personnes sur l'unité de recyclage des plastiques fin 2018.